



11 AVR. 2023

**Décision n° 2023-009 R du
fixant le schéma régional d'organisation de la transfusion sanguine de La Réunion-Océan Indien**

Le Président de l'EFS

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1222-15, L. 1222-16 et R. 1222-48 à R. 1222-52 ;

Vu le décret n° 2017-1199 du 27 juillet 2017 modifiant les dispositions relatives à l'Etablissement Français du Sang, notamment son article 10 ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2022 fixant le schéma directeur national de la transfusion sanguine pris en application de l'article L. 1222-15 du code de la santé publique ;

Vu l'avis de l'Agence Régionale de Santé La Réunion du 07 avril 2023 ;

Vu l'avis de l'Agence Régionale de Santé Mayotte du 06 avril 2023 ;

Vu l'avis du Ministère de la Santé et de la Prévention du 23 mars 2023,

Décide :

Article 1

Le ressort territorial du schéma régional d'organisation de la transfusion sanguine de La Réunion-Océan Indien comprend les départements de La Réunion et de Mayotte.

Article 2

Les activités transfusionnelles de l'Etablissement Français du Sang accompagnées de leur localisation, la liste des sites de réalisation des analyses immunohématologiques receveurs associés aux activités de délivrance ainsi que la liste des établissements de santé autorisés à délivrer des produits sanguins labiles sont annexées à la présente décision.

Article 3

La présente décision est publiée sur le site internet de l'Etablissement Français du Sang.

Article 4

Le directeur de l'Etablissement de transfusion sanguine de La Réunion-Océan Indien est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait le 11 AVR. 2023

**M. François TOUJAS
Président de l'Etablissement Français du Sang**

ANNEXE

A. ACTIVITES DES SITES DE L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

ACTIVITES DES SITES	VILLE
Sites fixes de collecte	Saint-Denis Saint-Pierre
Plateau technique de qualification biologique des dons	Saint-Denis
Plateau technique de préparation des PSL	Saint-Denis
Site de distribution de PSL aux établissements de santé gérant un dépôt de sang	Saint-Denis
Site de délivrance de PSL	Saint-Denis
Site réalisant des analyses immunohématologiques receveurs	Saint-Denis

B. ETABLISSEMENTS DE SANTE AUTORISES A DELIVRER DES PRODUITS SANGUINS LABILES

DEPARTEMENT	NOM DE L'ETABLISSEMENT DE SANTE	VILLE
974	Clinique Sainte-Clotilde	Saint-Denis
974	Groupe Hospitalier Est Réunion	Saint-Benoît
974	Clinique Les Orchidées	Le Port
974	Centre Hospitalier Ouest Réunion	Saint-Paul
974	Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion Site de Saint-Pierre	Saint-Pierre
974	Clinique Durieux	Le Tampon

976	Centre Hospitalier de Mayotte Site de Mamoudzou	Mayotte
-----	----------------------------------------------------	---------